

CULTURE ET PATRIMOINE

UN SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE

La ville de Pantin réitère cette saison son appel à projets à c
professionnelles de danse, de théâtre ou de cirque. Candida
Explications.

Brève publiée dans Canal n°322, décembre 2023.

© iStock

Publié le 30 novembre 2023

L'objectif de ce nouvel appel à projets à destination des compagnies professionnelles de danse, de théâtre ou de cirque est de proposer, au théâtre du Fil de l'eau, à la salle Jacques-Brel ou au centre culturel Nelson-Mandela, des temps de résidence, de répétition et de création d'une semaine. De quoi bénéficier d'un plateau professionnel, de moyens techniques et même organiser une représentation. Trois compagnies seront sélectionnées.

Les compagnies intéressées doivent transmettre leur candidature (comprenant un mail de motivation, un dossier de présentation de la création en cours et une pièce administrative concernant la structure juridique et justifiant la domiciliation pantinoise) avant le 15 décembre par mail : culture@ville-pantin.fr.

Renseignements par téléphone au 01 49 15 72 06.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.